

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

20251013_DL_02

OBJET : Mise en gratuité
pour l'année 2026 des
services relevant du
périmètre de
l'expérimentation «
Territoire Connecté et
Durable (TCD) »

Date de convocation :
03 octobre 2025

Date de séance :
13 octobre 2025

Date d'affichage :
05 novembre 2025

Membres en exercice : 46

Membres présents : 18

Membres votants : 30

*Séance en présentiel et
visioconférence,
conformément à la loi*

ABSENTS : cf. PVS

Adoptée l'unanimité

**Jours et heures d'ouverture du
syndicat mixte :**

Du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h30
et
de 14h00 à 17h30

L'an deux mille vingt-cinq, le 13 octobre à 17h30 le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. VARLET Philippe.

Etaient présents : Monsieur VARLET, Monsieur PARSIS, Monsieur DELFOSSE, Monsieur PENAUD, Monsieur LEFEBVRE, Monsieur BEAUMONT, Monsieur BEAUFILS, Monsieur DEFRANCE, Monsieur MASSET, Monsieur GILLET, Madame LEMAIRE, Madame MAILLE-BARBARE, Madame DELETRE, Monsieur PAYEN, Monsieur THUEUX, Monsieur WALIGORA, Madame LHOMME, Monsieur FAUVET.

Secrétaire de séance : Monsieur PARSIS Laurent

Pouvoirs :

Monsieur GORRIEZ donne pouvoir à Monsieur MASSET
Monsieur JACQUES donne pouvoir à Madame MAILLE-BARBARE
Madame ROY donne pouvoir à Monsieur PENAUD
Monsieur GEST donne pouvoir à Monsieur VARLET
Monsieur FOUCAULT donne pouvoir à Monsieur DELFOSSE
Madame POUPART donne pouvoir à Monsieur PARSIS
Monsieur MAILLE donne pouvoir à Monsieur DEFRANCE
Monsieur MAROTTE donne pouvoir à Monsieur BEAUMONT
Monsieur DE MONCLIN donne pouvoir à Madame LHOMME
Monsieur DEBEUGNY donne pouvoir à Monsieur THUEUX
Monsieur FOURNIER donne pouvoir à Monsieur GILLET
Monsieur DEMARCY donne pouvoir à Madame DELETRE

Dans le cadre de sa stratégie d'innovation territoriale, Somme Numérique s'est engagé dans le déploiement d'une expérimentation intitulée « Territoire Connecté et Durable (TCD) » sur un périmètre géographique défini. Cette expérimentation associe plusieurs acteurs du territoire. Afin de favoriser l'adhésion, l'implication et le retour d'expérience des usagers-membres de cette expérimentation, il est proposé d'instaurer la gratuité pour l'année 2026 de la connectivité et la visualisation des données, sur le périmètre de l'expérimentation (capteurs installés en 2025). Cette gratuité constitue un levier d'engagement et un principe d'équité entre les différents participants, tout en permettant de garantir la neutralité des retours d'usage.

LE COMITE SYNDICAL

- Vu le code général des collectivités territoriales
- Vu le code de la commande publique
- Vu la délibération n°8 du Comité syndical en date du 17 juin 2024 portant validation du plan de financement de l'expérimentation Territoire connecté et décidant de ne demander aucune contribution de fonctionnement aux communes et établissements concernés pour les années 2024 et 2025 ;
- Vu la délibération n° 12 du Comité syndical en date du 02 décembre 2024 relative à la mise en œuvre du dispositif d'expérimentation TCD ;

Considérant l'allongement de délai dans la mise en œuvre du projet, concernant la connectivité et la visualisation des données sur la plateforme ;

Considérant que les accès à la plateforme de données ne sont fournis qu'à partir du mois de septembre 2025, ne laissant que peu de temps pour le retour d'expérience ;

DECIDE

ARTICLE 1 : Les communes et établissements publics parties prenantes de l'expérimentation bénéficient de la gratuité du service de connectivité et de visualisation des données pour l'année 2026, sur le périmètre géographique et fonctionnel de l'expérimentation « Territoire Connecté et Durable (TCD) ». Cela correspond aux capteurs installés en 2025.

ARTICLE 2 : Le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.